



Tarif 2.A (Stations de télévision commerciales) et tarif 17 (Transmission de services de télévision payante, services spécialisés et autres services de télévision par des entreprises de distribution) de la SOCAN, 2009-2013

Calendrier des procédures

	<i>Échéances (au plus tard)</i>
Échange de demandes de renseignements :	vendredi 7 juin 2013
Oppositions aux demandes de renseignements :	vendredi 21 juin 2013
Dépôt auprès de la Commission des réponses aux oppositions aux demandes de renseignements :	vendredi 5 juillet 2013
[Ordonnance de la Commission]	
Réponses aux demandes de renseignements :	vendredi 4 octobre 2013
Échange des requêtes concernant les réponses incomplètes ou insatisfaisantes aux demandes de renseignements :	vendredi 18 octobre 2013
Dépôt auprès de la Commission des réponses aux requêtes :	vendredi 1^{er} novembre 2013
[Ordonnance de la Commission]	
Réponses complètes/satisfaisantes aux demandes de renseignements :	vendredi 6 décembre 2013
Dépôt de l'énoncé de cause de la SOCAN ou des parties qui remettent en question le <i>statu quo</i> :	vendredi 10 janvier 2014
Dépôt des énoncés de cause des opposants ou des énoncés de cause en réponse :	vendredi 14 février 2014
Dépôt de la réplique de la SOCAN ou des répliques :	vendredi 14 mars 2014
Dépôt des mémoires juridiques (sur demande de la Commission) :	
<i>Début de l'audience :</i> le mardi 25 mars 2014 à 10h00, à la salle d'audience de la Commission.	